Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 45

Artikel: A propos des caves de la nouvelle Banque cantonale
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-197817

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Trente-septième année. N° 45. Samedi 11 novembre 1899.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton: 15 cent. — **Suisse**: 20 cent.
Etranger: 25 cent. — **Réclames**: 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A propos des caves de la nouvelle Banque cantonale.

Depuis plusieurs semaines déjà, de nombreux curieux s'arrêtent devant notre nouvelle Banque cantonale, actuellement en construction. Les caves, tout particulièrement, attirent vivement l'attention par l'épaisseur des murs et les cloisons en ciment armé de leurs profondes et mystérieuses cachettes, destinées à garantir les trésors de l'établissement contre les voleurs les plus audacieux, tout en les mettant complétement à l'abri de l'incendie.

Ceci nous rappelle les formidables caves de la Banque de France, sur lesquelles le *Petit Parisien* donnait, il y a quelques années, des détails excessivement curieux.

« L'emplacement occupé par les souterrains de la Banque de France, nous disait ce journal, est de 420 mètres de longueur. On y accède par un escalier en vrille, tout en pierres de taille assemblées au ciment romain, défiant le pic et la pioche, et au bout duquel se dresse une lourde et épaisse porte en fer.

» Cet escalier est si étroit que deux personnes n'y peuvent passer de front.

» Quatre portes de fer se présentent ensuite. Chacune d'elles a trois serrures, et les clefs de ces trois serrures sont ainsi réparties : l'une est entre les mains du gouverneur, l'autre dans celles du caissier principal, et la troisième se trouve en la possession d'un censeur. Pour pénétrer dans les caves, il faut donc le concours de ces trois hauts fonctionnaires.

» Nulle forteresse n'est armée de si redoutables obstacles : murailles puissantes, serrures solides, surveillance active, rien ne manque pour garantir l'inviolabilité de cet antre où dorment tant de richesses.

» En pénétrant, la première chose qui frappe l'œil est un énorme meuble en fer. C'est la caisse du service ordinaire. Elle contient les sommes nécessaires aux opérations de chaque jour.

» Mais ne croyez pas que cette caisse soit d'un système ordinaire. D'abord, elle est défendue par un mécanisme très compliqué et l'ouverture par effraction en serait presque impossible. Mais ce n'est pas tout : à peine vous seriez-vous avisé d'y toucher qu'un vacarme infernal se produirait et vous ferait vite surprendre ; en effet, un appareil de sonnerie électrique est établi dans la caisse, et quand on ignore le secret de l'ouverture, c'est, dès qu'on touche le meuble, un épouvantable carillon. »

* * *

» Allons plus loin. Nous nous trouvons devant une autre porte. Comme les précédentes, elle ne doit s'ouvrir que devant les trois personnages que nous avons désignés plus haut : gouverneur de la Banque, caissier principal, censeur.

» Admettons que ces messieurs aient eu l'obligeance de nous permettre d'en passer le seuil : nous voici dans l'endroit où sont enfermés, dans de hautes caisses de plomb, les obligations, les titres, les dépôts et les pierres précieuses, les lingots d'or et d'argent.

» Il faut dire que la Banque de France ne fait pas seulement des avances sur dépôts ; elle reçoit aussi, comme dépôt volontaire, moyennant un droit d'un huitième pour cent par semestre, des valeurs de toute sorte : titres, monnaies d'or et d'argent, diamants.

» C'est ainsi que beaucoup de riches familles ont porté jadis — et portent encore — à la Banque leur argenterie et leurs bijoux.

» La moyenne des sommes d'or et d'argent qui se trouvent dans ces caves est de sept cents millions à un milliard.

* * *

» A la moindre alarme, les caves de la Banque peuvent être défendues avec un attirail de précautions véritablement formidable.

» M. Maxime du Camp, dans son ouvrage sur *Paris et ses fonctions*, nous a donné à ce propos des renseignements curieux.

» Dans les circonstances ordinaires, la Banque de France est gardée et défendue par une compagnie de soldats et par un poste permanent de pompiers.

» Chaque nuit des garçons de recettes désignés sont de garde, veillent près du vestibule de la caisse principale, que des hommes de confiance ne quittent jamais. D'heure en heure, les garçons font une ronde qui embrasse les cours, les écuries, les jardins, les couloirs, les combles. Partout, ils ont à constater leur passage réglementaire, en remontant des cadrans qu'on a placés dans des endroits écartés les uns des autres. Ils doivent, à chaque ronde, tirer une sonnette qui correspond au poste de pompiers, comme pour leur dire : « Nous veillons ; veillez-vous ? » En outre, par un guichet semblable à la bouche d'une boîte à lettres, ils jettent un « marron » — sorte de plaque en zinc carrée — qui glisse jusque dans la chambre de l'officier de service, au poste des soldats.

» Voilà pour la garde.

» Maintenant, voyons les précautions prises contre le feu.

» Dans chaque salle des pompes sont gréées ; partout où il y a des pans de bois, des haches sont appendues aux murailles ; des conduites d'eau rampent comme des serpents le long des poteaux de pierre et aboutissent à des robinets dont chacun a un numéro d'ordre ; vingt-quatre réservoirs contiennent 72,000 litres d'eau : ils sont toujours pleins et prêts à toute éventualité.

» La Banque de France serait-elle attaquée ? Aussitôt, grâce à une disposition ingénieuse, elle peut combler avec du sable l'escalier descendant aux caves. Elle peut aussi inonder ses souterrains.

» On voit par là que la Banque est à l'abri des voleurs : c'est une personne bien gardée ! »

A propos d'un ascenseur.

Notre très bonne ville de Lausanne est, comme vous le savez, une des nombreuses cités, privilégiées entre toutes, sur lesquelles s'abat, dans la bonne saison, un essaim nombreux de touristes venus d'un peu partout. Ils y viennent, attirés par la position charmante de la ville, la beauté du pays environnant et, la plupart, pour obéir à leur Bædecker, tout simplement.

Nous en sommes très flattés et aurions grand tort de nous en plaindre, les hôteliers surtout. Ils font marcher ce que l'on est convenu d'appeler l'« industrie des étrangers ». Moi, qui ne suis pas hôtelier, j'appelle cela..... mais que vous importe ?

D'ici à quelques années, tout changera ; on ne viendra plus admirer à Lausanne la belle nature, mais, par contre, les nombreux tramways, funiculaires, voies étroites, ponts, ascenseurs, etc., établis ou à établir, sans compter innombrables projets en incubation dans la cervelle féconde de nos ingénieurs. Il n'y aura plus que quelques enragés touristes vieux jeu, pour contempler encore le panorama splendide, mais si vieux ! de notre lac.

Et Lausanne, sur ses trois collines, sera célèbre au loin par ses joujoux mécaniques de première marque. Ces trois bienheureuses collines ! que de mal elles donnent aux amis du progrès soucieux de corriger l'œuvre de la nature et des hommes d'autrefois.

Jusqu'à maintenant, la Cité faisait bande à part et semblait vouloir garder encore intact son caractère ancien. Erreur ! On l'attaque de tous côtés, sans compter les ponts (deux ou trois ? je ne sais plus) qui vont sortir du tiroir aux projets on la menace encore d'un ascenceur partant de la Palud pour aboutir aux environs de la cathédrale. La menace a bien des chances d'être exécutée..... une fois. Pauvre Cité ! tu risques bien de perdre à tout jamais ton originalité indiscutable et ton rôle de vieux quartier latin : l'Université t'abandonne et l'Ecole normale va s'installer ailleurs. Inclinons-nous, c'est le progrès ; et le progrès ne respecte rien. Mais, tu regretteras certainement l'essaim des casquettes multicolores animant d'un joyeux bourdonnement de vie tes rues, où l'on respire un souffle du passé. Le vénérable escalier de Grandes-Roches résonnait gaiment sous les pas alertes de la jeunesse aux études. Ses craquements n'avaient rien de sinistre : c'était le tressaillement joyeux d'un vieil ami que l'on retrouve tous les jours et qui connaît nos ancêtres depuis plusieurs générations.

Lorsque l'ascenceur projeté, outrage que l'on fait à sa vieillesse, se dressera insolemment à l'assaut de la Cité, qui fréquentera encore l'escalier décrépit, mis au rang des vieilleries encombrantes ? Les étudiants au moins lui resteraient fidèles, mais, une fois l'Université établie ailleurs, bien peu le fréquenteront encore, et les beaux jours seront finis pour lui. Car, ne vous y trompez pas, il a un cœur, le vieil escalier, un cœur dont les pulsations sont trahies par des craquements secs et désagréables pour les indifférents, timides pour un étudiant se rendant à l'examen, triomphants sous le talon du même étudiant sorti victorieux de l'épreuve, graves et posés pour les